

## LE VIAGER : REGLEMENTATION, ESTIMATION ET CONSEQUENCES

### Public visé par la formation et prérequis

- Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, gestionnaires en immobilier
- S'agit-il d'une formation « tous publics » ? NON > réservée aux professionnels de l'immobilier.
- Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? NON.
- Modalités d'accès : être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

### Quels sont les résultats attendus ?

- Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.
- Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

### Tarifs : nous consulter

- 300 €/jour/net de TVA/par stagiaire.

### Objectifs de la formation

- Acquérir les fondamentaux en matière de vente en viager.
- Acquérir les notions de rente viagère, de bouquet, connaître le mécanisme de la vente en viager.
- S'approprier les méthodes d'estimation d'un bien en viager.
- Être capable de conseiller un client sur les avantages et inconvénients du viager.

### Contenus de la formation

#### LE PRINCIPE DU VIAGER

- Définition et réglementation applicable au viager, le marché du viager.
- Les règles du contrat en viager.
- Viager occupé ou libre.
- Notion de bouquet, de rente, crédit-rentier, débit-rentier.
- Notion de barème et de calcul.

#### LE CONTRAT

- Droits et obligations de chacune des parties.
- Les conditions de validité du contrat.
- La réversibilité de la rente.
- Les frais et droits applicables lors de l'acquisition.
- Les garanties.

#### EXEMPLE DE CALCUL

#### Durée

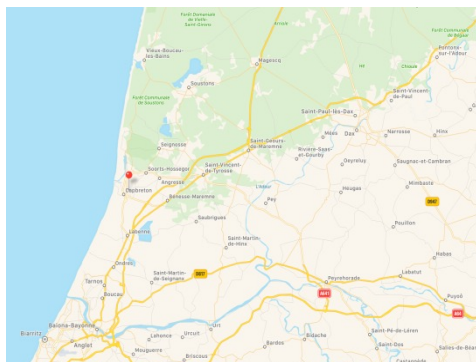
- 7h00 soit une journée d'intervention.

#### Moyens et méthodes pédagogiques

- Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques.
- Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique.

#### Modalité d'évaluation et finalités

- Test en fin de formation et attestation de suivi de formation.



**Accès PMR** : oui, le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

#### Coordonnées :

06.18.07.60.06 / 05.58.55.59.55

[eofimmo@gmail.com](mailto:eofimmo@gmail.com) / <https://www.eofimmo.fr>

#### Adresse :

**EOFIMMO**

76 avenue Maréchal Foch  
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1  
40130 CAPBRETON

